



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCH

## *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Hélène ROY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	M. Jean-Yves PIAN	M. Murat BAYAM
Mlle Badiâ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Pierre LAMBOROT	Mme Noëlle CAMBILLARD.
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	

## *Membres absents :*

M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Gilbert MENUT	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Christine MARTIN
M. Jean-François DODET	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
M. Georges MAGLICA	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Françoise TENENBAUM	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mme Nelly METGE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Claude DARCIAUX	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Hélène ROY
M. Rémi DELATTE	Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Christian PARIS	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

## **OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

### **Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2007 sur le budget 2008 - budget principal et budgets annexes**

Les comptabilités M14 et M4 / M43 imposent de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement.

Ainsi, il convient d'affecter en priorité et à titre obligatoire, le résultat excédentaire de fonctionnement provenant du compte administratif 2007, augmenté du résultat reporté des exercices précédents inscrit au

budget 2007, de la manière suivante :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement constaté en 2007,
- à la couverture du déficit de la section d'investissement, y compris les restes à réaliser, constatés au compte administratif 2007.

Le solde peut être affecté soit en fonctionnement, soit en investissement.

**Budget principal** : à fin 2007, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 10 210 718,67 € après prise en compte des restes à réaliser. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 16 201 459,67 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 5 990 741 €) restant disponible pour alimenter le budget supplémentaire.

**Budget annexe de la D.P.I. et des D.A.S.R.I.** : à fin 2007, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 567 489,97 € après prise en compte des restes à réaliser. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 607 004,23 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 39 514,26 €) restant disponible pour alimenter le budget supplémentaire.

**Budget annexe des transports publics urbains** : à fin 2007, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 4 983,45 € après prise en compte des restes à réaliser. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 2 920 226,51€) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 2 915 243,06 €) restant disponible pour alimenter le budget supplémentaire et financer les restes à réaliser en fonctionnement.

**Budget annexe du crématorium** : à fin 2007, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 184 524,33 € après prise en compte des restes à réaliser. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 186 588,08 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 2 063,75 €) restant disponible pour alimenter le budget supplémentaire.

**Budgets annexes de prestations de collecte et de traitement des ordures ménagères** : il n'y a pas d'opérations en section d'investissement, donc il n'y a pas lieu de procéder à une affectation de résultat.

**Budget annexe de la zone d'activités de Bretenière**: le compte administratif 2007 fait ressortir un résultat nul en section de fonctionnement, aussi il ne peut, y avoir d'affectation.

**Budget annexe du groupe turbo-alternateur** : à fin 2007, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 476 521,28 € après prise en compte des restes à réaliser. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 501 082,73 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 24 561,45 €) restant disponible pour alimenter le budget supplémentaire.

Vu l'avis de la Commission :

**LE CONSEIL,**  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :

- de déterminer les reports des résultats et leur affectation sur l'exercice 2008 comme suit :

**- Budget principal 2008**

excédent de fonctionnement reporté	5 990 741 €
<i>(16 201 459,67 € d'excédent de fonctionnement – 10 210 718,67 € d'affectation du résultat)</i>	
déficit d'investissement reporté	2 285 562,98 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement	10 210 718,67 €

(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 7 925 155,69 €)

**Budget annexe de la décharge de produits inertes 2008**

excédent de fonctionnement reporté	39 514,26 €
<i>(607 004,23 d'excédent de fonctionnement – 567 489,97 € d'affectation du résultat)</i>	
déficit d'investissement reporté	447 144,22 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement	567 489,97 €
<i>(solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 120 345,75 €)</i>	

**Budget annexe des transports publics urbains 2008**

excédent de fonctionnement reporté	2 915 243,06 €
<i>(2 920 226,51 d'excédent de fonctionnement – 4 983,45 € d'affectation du résultat)</i>	
excédent d'investissement reporté	87 116,78 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement	4 983,45 €
<i>(solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 92 100,23 €)</i>	

**Budget annexe du crématorium 2008**

excédent de fonctionnement reporté	2 063,75 €
<i>(186 588,08 d'excédent de fonctionnement – 184 524,33 € d'affectation du résultat)</i>	
déficit d'investissement reporté	191 868,85 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement	184 524,33 €
<i>(solde positif des restes à réaliser d'investissement : 7 344,52 €)</i>	

**Budget annexe de prestation de collecte des ordures ménagères 2008**

résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
affectation du résultat de fonctionnement	néant

**Budget annexe de prestation de traitement des ordures ménagères 2008**

excédent de fonctionnement reporté	38 185,27 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant

**Budget annexe de la zone d'activités de Bretenièrre 2008**

résultat de fonctionnement reporté	néant
déficit d'investissement reporté	11 361,57 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant

**Budget annexe du groupe turbo-alternateur :**

excédent de fonctionnement reporté	24 561,45 €
<i>(501 082,73 d'excédent de fonctionnement – 476 521,28 € d'affectation du résultat)</i>	
excédent d'investissement reporté	1 543 205,69 €
affectation du résultat de fonctionnement en investissement	476 521,28 €
<i>(solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 2 019 726,97 €)</i>	

Ces écritures seront inscrites au budget supplémentaire 2008.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 1 JUIL. 2008



Publié le - 1 JUIL. 2008  
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Pour le Président

Pierre PRIBETICH